

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation à la langue des signes française (Lsf). Communiquer avec les patients/usagers sourds ou malentendants - Niveau I -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et des divers services susceptible d'être en contact avec des personnes sourdes ou malentendantes.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir les bases de la culture sourde.

Utiliser les bases de la communication en LSF pour entrer en communication avec des patients/usagers sourds ou malentendants par des dialogues et des questionnements simples : savoir accueillir, renseigner, soigner, rassurer...

Programme

Historique de la Langue des Signes Française (LSF).

Approche et connaissance de la culture sourde :

- La surdité et l'audition.
- Sourd - malentendant - entendant :

> Différence entre ces situations.

> Comment interpeller un sourd ?

Sensibilisation au handicap de la surdité :

- Les difficultés des sourds et malentendants au travers de la vie quotidienne.
- Naître sourd dans une famille d'entendants et naître entendant dans une famille de sourds.

Communication de base : l'alphabet LSF, les chiffres, la syntaxe LSF.

Acquérir une aisance corporelle pour pratiquer la LSF : les postures.

Apprentissage des signes adaptés au domaine professionnel (secteurs sanitaire, social et médico-social).

Vocabulaire spécifique à l'activité professionnelle concernée.

Mises en situation et utilisation de dialogues simples.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en situation. Jeux de rôles. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.